# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 11/07/17

Reçu en Préfecture le : 12/07/17
CERTIFIÉ EXACT,

## Séance du lundi 10 juillet 2017
## D-2017/288

***Aujourd'hui 10 juillet 2017, à 10h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

## *Monsieur Alain JUPPE - Maire*

Interruption de séance de 13h à 14h

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,
*Monsieur Jean-Michel GAUTE présent à partir de 11h30, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 12h, Madame Laurence DESSERTINE présente jusqu'à 12h15, Madame Marie-José DEL REY présente jusqu'à 12h30, Mesdames Solène COUCAUD-CHAZAL et Emilie KUZIEW présentes jusqu'à 13h.*

**Excusés :**

Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Jacques COLOMBIER

# Accompagnement des conseils citoyens. Soutien logistique et en communication. Autorisation. Décision

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les conseils citoyens ont été rendus obligatoires par la Loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale urbaine du 21 février 2014. Depuis le 26 septembre 2016, six conseils citoyens existent sur les six territoires prioritaires de la Ville de Bordeaux. Leurs missions sont les suivantes :

- Favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels
- Etre une instance de concertation dans le cadre du contrat de Ville
- Stimuler et appuyer les initiatives citoyennes

Le Conseil Citoyen de Bacalan s'est constitué en association loi 1901. Il s'est donné comme priorité le recueil de la parole des habitants du quartier prioritaire, notamment ceux qui s'expriment généralement peu ou pas du tout. De cette manière, il a comme projet actuel de se faire connaître auprès des habitants et d'établir un diagnostic des besoins et des attentes de ces derniers. Pour cela, il compte s'appuyer sur la mise en place de différents outils de communication pour aller vers les habitants du quartier et réaliser le lien avec les institutions (tracts, affiches, manifestation publique, boîte aux lettres - tableaux et livres citoyens, journal...).

Pour mener a bien son projet et ainsi réaliser son rôle d'interface entre les habitants du quartier et les institutions de la politique de la ville, le Conseil Citoyen de Bacalan, souhaite bénéficier de moyens logistiques et de communication.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement de la mise en œuvre et du fonctionnement des conseils citoyens et en partenariat avec l'Etat, la Ville entend soutenir le développement de ces derniers. Pour cela, la Ville a répondu à un appel à projet auprès de l'Etat en octobre 2016 et dispose ainsi d'une enveloppe financière dédiée à leur accompagnement pour l'année 2017.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer à l'association ci-dessus désignée la somme de 2 500 €

- à faire procéder au versement de cette somme au crédit de cet organisme, compte 6574/522

## ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 10 juillet 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Alexandra SIARRI**